



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 003 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 22 septembre 2011

Président

M. James Bezan

Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 22 septembre 2011

• (0850)

[Traduction]

Le président (M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC)): Je constate que nous avons le quorum. Quelques personnes manquent à l'appel, mais il est déjà 8 h 45, alors nous allons commencer sans tarder.

Bienvenue à la troisième réunion du Comité permanent de la défense nationale. Ce matin, nous avons une séance d'information sur la situation en Afghanistan. Nous allons entendre le brigadier-général Craig King, du ministère de la Défense nationale, Jill Sinclair, sous-ministre adjointe, Politiques, et la capitaine Geneviève Bernatchez, juge-avocate générale adjointe, qui n'en est pas à sa première comparution devant notre comité.

Bienvenue à tous.

Général, vous avez la parole.

Brigadier-général Craig King (directeur général, opérations, État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur.

Monsieur le président, membres du comité, je vous remercie de me permettre de faire le point sur nos opérations.

Comme l'a mentionné le président, je suis le brigadier-général Craig King, directeur général des opérations au sein de l'État-major interarmées stratégique au quartier général de la Défense nationale. Vous connaissez déjà Mme Jill Sinclair, notre sous-ministre adjointe, Politiques, et la capitaine (Marine) Bernatchez, du Cabinet du Juge-avocat général, puisqu'elles ont comparu mardi dernier.

[Français]

Comme vous le savez, l'opération Athena est la participation du Canada à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, et l'opération Attention est la contribution principale des Forces canadiennes à la mission de formation de l'OTAN en Afghanistan.

Vous avez devant vous sept diapositives qui donnent une mise à jour générale de notre force opérationnelle de fin de mission pour l'opération Athena et de la contribution canadienne à la mission de formation en Afghanistan dans le cadre de l'opération Attention.

J'aimerais examiner avec vous cette courte mise à jour opérationnelle, et je répondrai ensuite avec plaisir à vos questions.

[Traduction]

J'aimerais que vous regardiez la diapositive 1. Conformément à la motion parlementaire de 2008, les Forces canadiennes ont mis fin aux opérations de combat en juillet 2011 et termineront le redéploiement du personnel et de l'équipement qui se trouvent à Kandahar d'ici décembre 2011. Sous le commandement du brigadier-général Chuck Lamarre, la Force opérationnelle de transition de la mission comprend plus de 1 300 membres de tous les éléments des Forces canadiennes. Leur tâche principale est d'exécuter la fin de la

mission pour l'Opération Athéna, afin de permettre aux Forces canadiennes d'effectuer la transition aux opérations ultérieures, telles qu'elles auront été prescrites par le gouvernement du Canada.

La Force opérationnelle accomplit sa mission en trois phases générales. La première phase, qui comprend le dégarnissage ou le retrait d'équipement non essentiel, la relève sur place par les forces américaines et la consolidation de tous les éléments des Forces canadiennes à l'aérodrome de Kandahar, s'est terminée en juillet.

La Force opérationnelle de fin de mission amorce maintenant la dernière phase de son opération en Afghanistan, qui porte sur l'exécution de la fin de la mission et le redéploiement. Toutes les activités sont conçues de manière à atteindre nos objectifs nationaux pendant notre retrait de Kandahar. La dernière phase, la reconstitution, est amorcée en même temps au Canada sous la direction des commandants d'armée respectifs.

La diapositive 2 montre que nous ne pouvons pas sous-estimer les difficultés auxquelles sont confrontés le brigadier-général Lamarre et son équipe. D'ailleurs, un rapport comparait récemment leur tâche à déménager une ville à l'autre bout du monde. La Force opérationnelle de transition de la mission est sans aucun doute un des engagements logistiques les plus importants de l'histoire des Forces canadiennes. Comme les chiffres vous le disent, nos militaires écrivent une nouvelle page de l'histoire des capacités expéditionnaires du Canada.

Sur la diapositive suivante, on peut voir que le concept général met à contribution les multiples zones d'étape et de relais afin de rapatrier efficacement le personnel et l'équipement au Canada, tout en conservant un contrôle intégral sur notre équipement opérationnel en tout temps. Nos centres de soutien opérationnel à Chypre et, depuis aujourd'hui, au Koweït ont considérablement facilité nos progrès.

Dans ce cas-ci, notre plan consiste à transporter tout le matériel non critique, comme les générateurs et les charges externes habituelles, en passant par le Pakistan, jusqu'à un terminal maritime d'où ils seront renvoyés au Canada. Étant donné son caractère critique, une petite quantité de matériel appartenant aux FC a été renvoyée au Canada par avion — l'équipement cryptographique, entre autres. Le reste de notre matériel, surtout des véhicules et des armes, est transporté en avion de ces terminaux d'étape intermédiaires pour être chargé sur des bateaux. Il sera rapatrié au Canada selon un horaire surveillé de près.

Actuellement, le brigadier-général Lamarre indique que toutes les lignes de production et le rapatriement se déroulent comme prévu ou mieux que prévu. On peut le constater à la diapositive 4, où un graphique conceptuel représente les progrès prévus relativement à l'élimination de notre infrastructure à Kandahar et au retour de notre équipement au Canada. Je suis désolé de vous présenter une diapositive à ce point simplifiée, mais vous comprenez sûrement que le fait de divulguer les données réelles dans un forum ouvert pourrait fournir à des adversaires réels et potentiels des renseignements précieux sur les capacités réelles prévues des Forces canadiennes.

Compte tenu des statistiques mentionnées, je peux vous annoncer que nous ne prévoyons pas avoir de questions non réglées qui influenceront sur la capacité de la Force opérationnelle de transition de la mission de respecter l'échéancier établi par le gouvernement du Canada.

[Français]

La prochaine diapositive porte maintenant sur l'opération Attention. Comme vous le savez, le gouvernement du Canada a annoncé, le 16 novembre 2010, un nouveau rôle pour les Forces canadiennes en Afghanistan dans le cadre duquel nos soldats s'occuperaient de la formation, du mentorat et du développement des compétences professionnelles des Forces de sécurité nationale afghanes.

Sous le commandement actuel du major-général Michael Day, jusqu'à 950 soldats seront affectés à une nouvelle mission de formation à Kaboul jusqu'en mars 2014.

La contribution canadienne à la mission de formation en Afghanistan aidera le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan à mettre sur pied des forces de sécurité nationale — à la fois les forces armées et la police — qui seront crédibles, efficaces et durables.

[Traduction]

J'aimerais souligner que le Canada occupe le deuxième rang parmi les pays qui ont le plus contribué à la mission d'entraînement de l'OTAN en Afghanistan, après les États-Unis.

Nous concentrons nos efforts sur le renforcement des capacités institutionnelles et la professionnalisation des forces de sécurité nationale afghanes. En offrant le mentorat et la formation aux formateurs afghans, le Canada continue de jouer un rôle essentiel pour ce qui est d'aider le gouvernement de l'Afghanistan à assurer la sécurité par ses propres moyens, en mettant sur pied des forces de sécurité qui seront autonomes dans un avenir proche.

Puisque notre priorité actuelle est d'aider les forces de sécurité nationale afghanes à renforcer les capacités institutionnelles et qu'il est nécessaire de créer une culture militaire professionnelle pour contrer une menace changeante, il est essentiel de se doter de formateurs très qualifiés. Le Canada s'acquitte de cette tâche avec sa combinaison de professionnalisme et de compréhension culturelle, afin de soutenir le gouvernement de l'Afghanistan dans le développement des capacités nécessaires pour mettre sur pied des forces de sécurité nationale afghanes vraiment efficaces qui représenteront tous les Afghans dans le cadre de leurs fonctions.

Comme vous pouvez le voir à la diapositive 6, l'opération Attention offre déjà de la formation dans 13 différents endroits et de l'aide à environ 24 différents établissements. Le calendrier de déploiement actuel prévoit que l'on atteindra la pleine capacité au début de novembre, avec des troupes déployées à trois endroits: Kaboul, où se trouvera le plus gros de nos forces, Mazar-e-Sharif dans le Nord et Herat dans l'Ouest.

Je tiens à souligner deux éléments importants de notre renforcement des capacités institutionnelles: le Centre de formation militaire de Kaboul et le Centre consolidé de mise en service, aussi à Kaboul.

Le Centre de formation militaire de Kaboul, ou CFMK, est le principal lieu de formation du commandement d'instruction de l'armée nationale afghane et le principal fournisseur de ressources militaires pour la défense nationale de l'Afghanistan. Le colonel canadien Mike Minor conseille le commandant afghan du CFMK. L'objectif du centre consiste à fournir à l'Afghanistan une armée compétente capable de désarmer les factions illégales, de lutter contre le terrorisme et d'assurer la sécurité en Afghanistan. Le CFMK est géré par des officiers et des sous-officiers responsables de l'armée nationale afghane qui sont conseillés et aidés par le personnel de la mission de formation de l'OTAN en Afghanistan. La véritable formation débute au niveau de chaque soldat par des cours sur les armes, les premiers soins, le droit des conflits armés et les valeurs et la culture de l'armée nationale afghane. Elle comprend aussi des cours sur le leadership et la planification pour les nouveaux officiers. Pour vous donner une idée, il y a 13 000 étudiants et membres du personnel au CFMK qui suivent jusqu'à 40 cours destinés tant aux recrues qu'aux sous-officiers supérieurs et aux officiers.

Le Centre consolidé de mise en service de Kaboul est un établissement de formation collective où les membres d'unités structurées de la taille de bataillons de l'armée nationale afghane, qu'on appelle des kandaks — et qui comptent environ 600 soldats —, suivent une formation et passent des examens conçus pour confirmer leurs compétences avant d'être affectés à un corps de l'armée nationale afghane pour servir en Afghanistan au sein de la force de campagne opérationnelle. Le centre est géré par les forces afghanes, mais elles sont soutenues et guidées par 400 mentors et formateurs de l'OTAN, sous le commandement du colonel Rory Radford, un Canadien.

En résumé, vous pouvez voir, sur la dernière diapositive, que nous respectons le calendrier et les objectifs de l'effort de fin de mission. Nous sommes également prêts à poursuivre notre engagement envers les Afghans par nos efforts de renforcement des capacités dans le cadre de l'opération Attention. Je suis heureux d'annoncer que nos soldats exercent déjà une influence importante sur l'efficacité générale des forces de sécurité nationale afghanes. Des personnalités importantes, comme le général Petraeus, en ont parlé lorsque nous avons annoncé la transition à la mission d'entraînement.

● (0855)

[Français]

J'espère que ce bref aperçu vous a permis de comprendre ce que les soldats, les marins et les aviateurs accomplissent actuellement en Afghanistan. Ils exécutent avec professionnalisme et dévouement des missions essentielles dans un milieu très difficile. Le Canada a reçu des éloges publics de la part de l'OTAN, de la FIAS et des Forces de sécurité nationale afghanes pour sa contribution à cette campagne très exigeante. Tous les Canadiens peuvent être fiers des hommes et des femmes qui portent l'uniforme.

[Traduction]

Je vous remercie de votre temps. Nous pouvons maintenant répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup de votre exposé, général.

Passons maintenant à la série de questions de sept minutes.

Monsieur Harris, vous avez la parole.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci, monsieur le président. Merci de votre exposé, général.

Le général Natynczyk avait fait un exposé en octobre 2010 devant le comité, deux ou trois semaines avant que le gouvernement annonce son intention de poursuivre la mission en Afghanistan. Toutefois, à ce moment, on nous avait assuré que les troupes de combat reviendraient au pays et que toutes les opérations de combat cesseraient, et j'ai l'impression que c'est également ce que vous nous dites. Le général Natynczyk nous a affirmé que les premières troupes de combat quitteraient l'Afghanistan à la fin juin. Est-ce bien ce qui s'est passé? Pouvez-vous nous confirmer que toutes les troupes de combat sont en fait de retour au bercail et que les personnes qui se trouvent en sol afghan s'occupent uniquement de rapporter l'équipement au Canada et de sécuriser ce qui doit l'être? Actuellement, sont-ils les seuls membres du personnel sur le terrain à Kandahar?

● (0900)

Bgén Craig King: Oui, monsieur. Actuellement, le personnel déployé se concentre uniquement sur les deux grands dossiers que j'ai mentionnés: la force opérationnelle de transition de la mission et la mission de formation de l'OTAN.

M. Jack Harris: Pouvez-vous nous expliquer les effets de la fermeture du camp Mirage sur les coûts et la logistique des opérations?

Bgén Craig King: Le camp Mirage a cessé ses activités il y a près d'un an. Nous avons réagi très rapidement à la nouvelle; nous avons trouvé un autre camp de transit en Allemagne pour compenser cette perte. Nous avons trouvé cette solution très rapidement grâce à l'excellent travail de diverses personnes et à l'aide de nos alliés. Du point de vue de la logistique, étant donné notre rapidité à régler le problème, la fermeture du camp Mirage n'a eu que très peu d'effets sur nos opérations.

Nous avons rendu compte des coûts associés à la fermeture du camp dans notre planification financière, et vous serez heureux d'apprendre que je m'occupe de cette question. Tout se trouve dans le budget, et les coûts ont été absorbés à même les fonds affectés à ce qui doit être fait pour sortir de l'Afghanistan.

M. Jack Harris: Selon diverses estimations, les coûts relatifs à la fermeture du camp Mirage se situent entre 300 et 400 millions de dollars. Pouvez-vous nous confirmer ces chiffres?

Bgén Craig King: Non, je ne le peux pas. Nous vous ferons parvenir cette information.

M. Jack Harris: Pouvez-vous vous en assurer, s'il vous plaît?

Bgén Craig King: Oui.

M. Jack Harris: En marge de la fin des opérations à Kandahar, l'avenir des Chinook a, entre autres, été soulevé. Rappelons que c'est, bien entendu, le gouvernement Mulroney qui a vendu nos Chinook aux Pays-Bas, et nous avons dû nous en procurer d'autres quand nous avons commencé à participer aux opérations en 2006. Je crois que les Américains nous en ont vendu six. J'entends maintenant dire que ces hélicoptères ne sont pas rapportés au Canada ou qu'ils seront utilisés, mais ils ont en fait été... Je ne sais pas si « mettre à la casse » est l'expression qui convient, mais il y a un cimetière d'avion en Arizona. Nos Chinook s'y trouvent-ils, et pourquoi est-ce le cas?

Bgén Craig King: L'un des hélicoptères que nous rapportons actuellement d'Afghanistan nous avait, en fait, été prêté par les États-Unis; nous le leur rendons donc. Pour les autres, nous cherchons

activement à les vendre. Nous les restaurons dans ce but précis. À ma connaissance, nous n'avons aucunement l'intention de les « mettre à la casse », pour reprendre votre expression. L'objectif est de les vendre, parce qu'ils sont encore en état de marche.

M. Jack Harris: Ils fonctionnent encore. En passant, je reconnais que ces hélicoptères ont été extrêmement utiles en sol afghan et qu'ils ont sauvé des vies, parce qu'ils nous ont permis d'éviter d'utiliser les routes où peuvent se trouver des engins explosifs improvisés. Nous ne critiquons donc pas leur utilisation. Par contre, ces hélicoptères semblent encore fonctionnels, et je crois que nous avons en fait lancé un programme concernant les Chinook. Le MDN pense-t-il que ces hélicoptères n'ont aucune utilité au Canada?

Bgén Craig King: Eh bien, je peux seulement vous dire que dans le cadre du programme concernant les Chinook que nous avons utilisés, nous voulons nous départir de ces hélicoptères. C'est le sous-ministre adjoint chargé du matériel qui s'occupe de ce programme, et ça avance.

En ce qui concerne les autres enjeux relatifs à l'utilisation des Chinook et d'autres équipements, je vous conseillerais d'en discuter avec les responsables dans le domaine.

M. Jack Harris: En ce qui concerne la mission de formation qui a été annoncée en novembre et en décembre l'année dernière — certains collègues auront d'autres questions à ce sujet —, on dirait, tout d'abord, que la décision a été prise à la dernière minute, même si on nous avait assurés durant toute l'année dernière que la mission militaire était terminée et que toutes les troupes reviendraient au bercail, à l'exception des militaires qui assurent la sécurité de nos diplomates. Combien de temps s'est-il écoulé entre la décision prise en novembre et en décembre et le début de la formation à Kandahar?

On nous a remis une description très générale du type de formations qu'on y donne. Mme Sinclair pourrait nous éclairer à ce sujet. Je sais qu'au début un groupe de travail a été déployé sur le terrain pour évaluer ce que le Canada pourrait faire. Nos troupes sont-elles en sécurité à Kandahar, ou risquent-elles d'être attaquées? Dernièrement, nous avons été témoins d'une recrudescence des activités dans la région de Kaboul. Le réseau Haqqani intensifie ses attaques. Quelle est la situation là-bas?

● (0905)

Bgén Craig King: Voulez-vous répondre à la question sur la décision? Je vais aborder, ensuite, la question de la sécurité.

Mme Jill Sinclair (sous-ministre adjointe, Politiques, ministère de la Défense nationale): Merci.

Monsieur Harris, je ne peux pas en fait vous donner le détail de la chronologie en question, parce qu'il faudrait que je passe en revue cette période pour vous répondre. Toutefois, vous voulez savoir comment l'ensemble de la transition s'est déroulé. Selon moi, ceux qui ont suivi la question savent que la formation, le renforcement des capacités et le transfert de la responsabilité aux autorités afghanes trônent en tête des priorités depuis le début. Rappelons qu'il y a 18 mois ou 2 ans, le président Karzai a confirmé très clairement qu'il était en train d'établir un échancier avec ses partenaires internationaux, dont la FIAS, pour s'assurer de la tenue d'une transition. Il fallait des formateurs pour que cette transition se concrétise et que les Afghans assument leurs responsabilités en matière de sécurité.

C'est dans ce contexte que le Canada et les autres partenaires de la FIAS ont déterminé ce qu'ils pouvaient faire à ce sujet. Certainement, comme le général l'a mentionné, la mission de combat est très clairement terminée. Nous y avons mis un terme. Par contre, le besoin en matière de renforcement des capacités se faisait encore bien sentir, et c'est ce qui explique la présente contribution canadienne sur le plan militaire.

Le président: Le temps de M. Harris est écoulé, général. Voulez-vous répondre brièvement?

Bgén Craig King: Concernant la sécurité, vous avez mentionné les attaques sur Kaboul. Il s'agissait manifestement d'une attaque majeure. Nous n'avons jamais dit que les risques étaient faibles dans la capitale; c'est encore une zone à risque élevé. L'ennemi est résolu et est capable d'orchestrer des attaques comme celle que vous avez vue.

Nous avons pris tous les moyens pour gérer les risques auxquels s'exposent les troupes canadiennes qui sont déployées dans cette région. Ces risques sont gérables, et nous avons pris des mesures pour garantir une sécurité optimale au personnel qui se trouve au coeur de cet environnement extrêmement violent.

Ensuite, vous vous interrogez sur la sécurité à Kandahar. Nos installations y sont tout à fait sécuritaires. J'y ai passé neuf mois, et je peux vous le confirmer. Kandahar peut tout de même encore essuyer des attaques, des tirs indirects ou des attaques au sol. Cette menace plane toujours. Par contre, les risques restent sensiblement les mêmes pour les troupes canadiennes, et nous continuons de gérer la situation, malgré notre participation à la Force opérationnelle de transition.

Le président: Merci.

Madame Gallant, vous avez la parole.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Général, en qui concerne le recrutement en vue de la mission de formation, quel est le grade de la majorité des officiers?

Bgén Craig King: Je devrai vous revenir avec la réponse précise, mais nous recrutons autant des officiers que de simples soldats, comme c'est le cas dans la majorité des armées. Pour ce qui est du nombre exact, je vous ferai parvenir cette information.

Mme Cheryl Gallant: Avez-vous eu de la difficulté à trouver suffisamment de leaders pour pourvoir les postes?

Bgén Craig King: Le problème n'est pas tant de trouver... Il faut s'adapter à la culture afghane. J'ai mentionné ma propre expérience de terrain en Afghanistan, et je peux vous parler amplement de ce sujet, parce que ma dernière affectation était au sein du Commandement régional Sud, le quartier général de l'OTAN. J'étais précisément chargé de la formation systémique et de la professionnalisation des forces policières et militaires se trouvant à Kandahar et dans les provinces voisines.

Nous formons des leaders. Nous devons trouver des gens qui ont les qualités et les compétences requises. Parmi les défis, il faut composer avec un bassin de recrues issues d'une société largement illettrée. Nous avons donc très vite compris qu'il fallait offrir aux recrues des cours d'alphabétisation, par exemple. Nous essayons de constituer un corps d'officiers, mais nous devons en même temps leur enseigner des connaissances très rudimentaires, que nous tenons pour acquises au Canada, en raison de notre excellent réseau d'enseignement. C'est en partie le défi que nous devons surmonter.

Si vous voyez une tendance avec la structure dans son ensemble et le nombre de gens, je ne dirais pas que c'est le cas. L'objectif est, entre autres, de former et de développer les capacités des officiers afghans pour en avoir un nombre suffisant et augmenter les effectifs.

•(0910)

Mme Cheryl Gallant: Savez-vous si les membres des Forces canadiennes qui s'occupent de la formation sont tirés de la force régulière ou de la force de réserve?

Bgén Craig King: À ma connaissance, des membres réguliers et des réservistes occupent les divers postes

Mme Cheryl Gallant: D'accord.

Limiterons-nous le nombre d'affectations des soldats dans le cadre de la nouvelle mission?

Bgén Craig King: Nous sommes tout à fait conscients du nombre d'affectations et de la gestion de la question. Les supérieurs y prêtent une attention très particulière. Nous commençons à fixer des seuils. Lorsqu'un membre a été affecté deux ou trois fois, nous surveillons très étroitement la situation. De plus, entre les déploiements, nous nous assurons toujours d'accorder au membre une période fixe qui lui permet d'être au bercail pour éviter de l'exposer de manière continue à un tel environnement. Je rappelle que nous gérons très attentivement cette question.

Mme Cheryl Gallant: Combien de membres sont actuellement affectés à l'armée nationale afghane et à la police nationale afghane?

Bgén Craig King: Le nombre final de membres que nous affecterons en fin de compte... Comme je l'ai mentionné, un peu plus de 600 formateurs se trouvent actuellement sur le terrain. D'ici novembre, nous atteindrons notre objectif, soit près de 950 formateurs. La forte majorité d'entre eux forme l'armée nationale afghane. On les retrouve principalement au Centre de formation militaire de Kaboul et au Centre consolidé de mise en service, que j'ai mentionnés dans mon exposé. Il reste quelques formateurs qui s'occupent des policiers, mais ce n'est vraiment rien comparativement à ceux affectés à la formation de l'armée.

Du point de vue de notre structure et de notre rôle, nous avons dit vouloir garder une certaine flexibilité. Au fil du temps, de concert avec nos alliés et nos partenaires afghans — c'est un élément très important —, si nous constatons que des changements sont nécessaires, notre flexibilité nous permettra de modifier notre structure et ce que nous faisons. Toutefois, la grande majorité de nos formateurs sont actuellement affectés à la formation de l'armée.

Mme Cheryl Gallant: En ce qui concerne les chiffres que vous nous avez fournis — les données actuelles —, ont-ils augmenté par rapport à ce que nous avions avant le début de la mission de formation?

Bgén Craig King: Nous retrouvons beaucoup moins de troupes sur le terrain que ce que nous avions lorsque nous étions chargés d'une zone de combat dans la province de Kandahar.

Mme Cheryl Gallant: Je faisais allusion au nombre de recrues au sein de l'armée et de la police nationales afghanes.

Bgén Craig King: Je voudrais être certain de bien comprendre votre question. Vous voulez savoir si le recrutement au sein de l'armée nationale afghane a augmenté.

Mme Cheryl Gallant: C'est exact.

Bgén Craig King: Nous remarquons une augmentation. Le recrutement au sein de l'armée nationale afghane est plus élevé que ce qui avait été rapporté lors de la conférence de Kaboul l'année dernière. Dans la dernière année, l'armée afghane s'est rapprochée considérablement de son objectif, soit 171 000 membres. Donc, oui, les effectifs ont augmenté au cours de la dernière année.

Mme Cheryl Gallant: Vous avez mentionné le fait que vous avez passé neuf mois en Afghanistan. Durant cette période, avez-vous remarqué une amélioration des compétences des membres de l'armée et de la police nationales afghanes?

Bgén Craig King: Tout à fait. Et c'est ce que je dirais, n'est-ce pas, parce que j'y ai personnellement participé. Mais permettez-moi de vous donner une idée de la situation qui prévalait il y a à peine deux ou trois ans et où nous en sommes aujourd'hui.

Il y a deux ou trois ans, 86 p. 100 des recrues dont vous avez parlé étaient des illettrés. Actuellement, nous avons mis en place, dans tous les organismes, des cours d'alphabétisation obligatoires que doivent suivre toutes les recrues.

Nous avons des problèmes avec la paie et la qualité de vie, ce qui avait un effet négatif sur l'usure des effectifs qui avait lieu. Maintenant, les recrues reçoivent un salaire raisonnable et des primes de rendement qui leur permettent de fonctionner. De plus, afin de pouvoir gérer ces questions et réduire davantage l'usure des effectifs, nous avons adopté beaucoup de mesures pour régler les questions relatives à une qualité de vie de base, notamment par rapport à l'endroit où elles sont cantonnées, aux infrastructures et à l'accès à des programmes tels que les congés autorisés.

Auparavant, nous manquions cruellement de chefs. Ce que cela signifie, je dirais, c'est qu'un très grand nombre de troupes étaient dirigées par une seule personne qui, selon toute vraisemblance, avait été mise en poste non pas pour ses compétences professionnelles, mais en raison d'une quelconque influence politique. Donc, la direction qu'on exerçait — sur la police en particulier — était extrêmement faible. Nous avons maintenant quintuplé le nombre de programmes de formation de dirigeants et leurs effectifs dans l'ensemble des forces de sécurité.

Ce que je dis, c'est que seulement au cours des deux dernières années, la tendance a été marquée. Sur le plan institutionnel, nous avons fait de réels progrès pour les amener à être autonomes et nous avons toujours fait de notre mieux pour respecter leur façon de fonctionner, leur culture, leurs aspirations par rapport à leurs dirigeants et à la forme que prendra la force de sécurité afghane.

•(0915)

Le président: Merci.

Monsieur McKay.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Merci, monsieur le président.

Général King, madame Sinclair, madame Bernatchez, je vous remercie.

Vous avez dit que c'était l'équivalent de déménager une petite ville à l'autre bout du monde. Je pense que je pourrais ajouter « pendant qu'on fait feu sur vous ». Je suis conscient qu'il s'agit d'un milieu très hostile.

Je ne sais pas si vous avez lu le *The Globe and Mail* ce matin, en particulier l'éditorial. On y exprime une opinion sur laquelle je suis largement d'accord. Dans un des paragraphes, on dit que c'est M. Karzaï qui a placé M. Rabbani dans une situation dangereuse en lui confiant une mission extrêmement dangereuse. Comme vous le

savez, il a été assassiné. La personne qui essayait de négocier la paix avec les talibans a été assassinée.

Il semble que le président se prépare pour le jour où l'OTAN et la FIAS auront quitté le pays, lorsque la guerre en Afghanistan sera redevenue une guerre civile plutôt qu'une guerre civile qui comporte un volet international.

Dans votre exposé, vous avez dit que vous pouvez nous annoncer qu'il n'y a pas de questions non réglées qui influenceront sur la capacité de la force opérationnelle de transition de la mission de respecter l'échéancier. L'assassinat de personnes clés du gouvernement Karzaï n'est-il pas un facteur important quant au succès réel de votre mission? Si, dans la réalité, les dirigeants sont systématiquement éliminés par les talibans, il semble qu'il s'agit là d'un élément plutôt important par rapport au succès de votre mission.

En dépit de tous vos efforts pour former la police et les militaires jusqu'à un certain niveau de capacité, s'il n'y a pas de dirigeants, si les éléments clés du gouvernement ont été éliminés, n'est-ce pas la plus grande menace au succès de votre mission?

Bgén Craig King: Je pense que ce que vous avez souligné est une chose qui nous préoccupe beaucoup. Tout est lié au commandement. Voilà une des autres leçons que j'ai apprises pendant mon séjour là-bas. Lorsqu'on a des dirigeants forts et efficaces, on peut accomplir de grandes choses, particulièrement dans un tel contexte.

L'assassinat, hier, de l'ancien président Rabbani a eu deux ou trois répercussions. Premièrement, cela démontre à quel point les talibans sont impitoyables et dans quelle mesure l'ennemi auquel nous nous mesurons là-bas est déterminé. Et, comme vous l'avez dit, le fait qu'ils ont pris pour cible le ministre responsable de la réconciliation et de l'établissement de la paix — qui avait, pour l'avenir du pays, une véritable vision qui aurait rapproché des parties très à l'opposé l'une de l'autre — est le reflet de leur conception de l'avenir de l'Afghanistan. Absolument.

J'ai aussi été désolé d'apprendre que le ministre Stanekzai avait également été gravement blessé lors de l'attaque.

À n'en point douter, cela a une incidence sur l'échiquier politique et sur l'avenir des progrès en matière de réconciliation. Cela ne fait aucun doute. Maintenant, pour ce qui est des effets d'une telle situation sur nos activités, en particulier pour la clôture de la mission, je pense qu'il y aura probablement un effet indirect sur l'efficacité du gouvernement. Or, les délais que nous devons respecter actuellement sont très courts: nous aurons quitté le pays à la fin décembre. Les effets du genre de choses dont vous avez parlé prennent habituellement un certain temps à se faire sentir sur le plan tactique.

Il s'agit certainement d'une situation que nous continuons de suivre de près. À ce stade-ci, compte tenu du calendrier, nous croyons que nous sommes sur la bonne voie. Mais il s'agit certainement d'une situation préoccupante. Nous avons tous été attristés lorsque cet événement s'est produit plus tôt cette semaine.

L'hon. John McKay: Lorsque l'ennemi procède à l'assassinat systématique des responsables clés du gouvernement, celui-ci est, pour ainsi dire, déstabilisé. L'étrange possibilité, c'est qu'on pourrait ne pas avoir encore quitté le pays lorsque le gouvernement sera complètement déstabilisé et que le chaos se répandra.

Dans ma vie — pas de celle des jeunes députés qui sont ici —, je me souviens du retrait du Vietnam, et c'était le chaos. Donc, y a-t-il un plan B ou un plan C pour accélérer ou ralentir le retrait?

● (0920)

Bgén Craig King: En réponse à votre question, je dirais qu'avant de pouvoir établir les liens que vous faites, à mon avis, il faut comprendre la nature du gouvernement de l'Afghanistan. C'est certainement possible. Les événements que vous avez décrits se déroulent à l'échelle fédérale et il y a eu des assassinats à l'échelle locale; or, le genre d'appui dont nous avons besoin pour la phase de retrait dans laquelle nous sommes actuellement proviendrait d'une région précise. En ce moment, on n'observe pas le genre d'effet dont vous avez parlé, le scénario que vous avez décrit. Cependant, comme je le disais, nous continuons de surveiller la situation.

L'hon. John McKay: On peut présumer, si vous avez réellement un plan qui tient compte des imprévus afin de vous permettre de maintenir le calendrier, qu'il y aura tout de même des gens qui resteront derrière. Il y a encore de la formation. On aura toujours, je crois, 950 personnes là-bas...

Bgén Craig King: Oui, certainement.

L'hon. John McKay: ... et on peut soutenir que la situation là-bas dégènera en guerre civile où les parties sont bien armées et l'ironie, dans notre cas, c'est que nous aurons très bien formé un des deux camps.

Bgén Craig King: Oui, tout à fait. Ce que je retiens de ce que vous avez dit, c'est qu'il est absolument nécessaire que nous jouions notre rôle pleinement comme nous le faisons. Quand nous parlons des valeurs et de l'éthique des Afghans, nous parlons du fait que nous ne créons pas des groupes armés comme ceux qui existaient au lendemain des événements de 2001. Nous parlons d'une armée qui joue le même rôle que celui qu'on s'attend de la nôtre, c'est-à-dire un organisme du gouvernement qui ne laisse pas le champ libre aux seigneurs de guerre.

Afin d'éviter de nous retrouver précisément dans la situation ou le scénario auquel vous avez fait allusion, cela ne fait que renforcer davantage les raisons pour lesquelles nous devons participer à la formation des forces de sécurité. Nous suivons la situation sur le terrain de près, c'est certain. Je vois peut-être la situation de façon plus optimiste que vous, malgré les malheureux événements de la semaine dernière. Mais pour ce qui est de leur incidence sur la force opérationnelle de transition de la mission, je crois que nous sommes en bonne posture.

Quant à l'opération Attention et à ce que nous faisons dans différentes régions de l'Afghanistan dans le cadre de cette mission, nous collaborons très étroitement à la surveillance de la situation sur le terrain et, comme je l'ai décrit, nous sommes engagés à appuyer le gouvernement de l'Afghanistan.

L'hon. John McKay: Me reste-t-il du temps?

Le président: Votre temps est écoulé. Je suis désolé.

Nous poursuivons avec le tour de cinq minutes par question. Nous commençons par M. Norlock.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être ici ce matin.

Ma première question est à deux volets, en quelque sorte, mais les deux parties sont très similaires.

Tandis que nous remplaçons les formateurs américains, y a-t-il eu des problèmes de transition par rapport à l'uniformisation de la méthode d'enseignement et du genre de plans de leçon utilisés? Je parle tant dans une perspective canadienne que dans une perspective afghane.

Deuxièmement, je suis assez certain que nous sommes actuellement sous commandement américain. Cela a-t-il posé problème sur le plan de la transition et de l'adoption d'une méthode d'instruction canadienne, particulièrement par rapport au mentorat?

Bgén Craig King: Je vous remercie des questions, qui sont toutes deux de vraiment bonnes questions. J'allais vous demander si vous êtes formateur de profession, parce que ce sont d'excellentes questions que nous étudions lorsque nous nous penchons sur la formation institutionnelle.

Une voix: Il forme d'autres députés.

Des voix: Oh, oh!

Bgén Craig King: L'uniformisation de la formation ne pose pas tellement problème entre les alliés parce que cela se fait dans le cadre de l'OTAN, où notre doctrine, notre formation et notre mode de pensée sont très proches. Ce que les Canadiens représentent par rapport à cela, c'est une très grande expertise en formation et beaucoup d'expérience de combat.

Il y a quelque temps, j'ai lu un article dans lequel quelqu'un se demandait si nous aurions la même incidence auprès des Afghans, maintenant que nous jouons le rôle de formateurs. Notre crédibilité dans ce rôle est liée à qui nous sommes. Nous sommes les meilleurs formateurs au monde, point. Un autre facteur est ce que nous avons vécu. Nos alliés en sont conscients et ils regardent l'aide que chacun d'entre nous apporte dans un tel contexte. Je peux vous dire que notre travail a certainement le respect des Afghans. Ils veulent notre aide; ils comptent sur notre mentorat. Je dois vous dire que la dimension canadienne du travail que nous faisons là-bas est le respect que nous avons pour la culture, ce qui s'explique par la société diversifiée d'où sont issus nos gens et par la visibilité constante que nous avons dans ce merveilleux pays. Les Afghans en sont certainement très reconnaissants.

Mais l'uniformisation ne pose pas problème, monsieur.

● (0925)

M. Rick Norlock: Très bien. Merci.

Dans la diapositive 6, vous avez parlé de certains types de cours, et j'aimerais examiner cela de façon plus approfondie. En passant, je viens du milieu policier; j'ai travaillé pendant 30 ans au sein de la Police provinciale de l'Ontario.

À part l'instruction élémentaire au combat, quels sont les autres types de cours et d'instruction que nous offrons à l'armée nationale afghane, et particulièrement les types de formation? Je pense que dans les concepts modernes — et je crois que vous y avez fait allusion dans certaines de vos autres réponses — il y a d'autres sujets, comme la logistique et la gestion du personnel, parce que le public a tendance à oublier ou à ne pas penser à ces compétences. Je pense qu'il serait bien d'en prendre note.

Bgén Craig King: Tout à fait. Voilà une autre excellente question.

Comme vous pouvez le comprendre, une armée, c'est un organisme diversifié. Donc, il y a des programmes d'instruction pour tous, des recrues aux officiers et même aux officiers supérieurs. Donc, ce dont je vais parler n'est qu'un programme d'instruction type qu'on aurait, disons, pour les recrues.

On fait venir le soldat et on mettrait l'accent sur les compétences de base dont il aurait besoin: sa capacité de faire fonctionner son arme ou les armes qui sont utilisées dans son organisme; la condition physique et le développement d'une très grande endurance qui permettent de résister aux conditions dans lesquelles se déroulent les combats et les opérations dans son pays; des compétences précises sur les premiers soins et sur la communication de base. De plus, le programme comporterait des volets de formation très précis sur le droit des conflits armés, les droits de la personne et l'éthique, ce qui nous permettra de régler le genre de choses dont nous avons discuté récemment, comme les mesures à prendre pour empêcher l'apparition de seigneurs de guerre et toutes ces autres choses. Voilà le genre de choses qui sont en place.

L'autre chose qui est aussi intéressante dans les institutions que sont l'armée et la police est le rôle des femmes. On transmet la tolérance. Actuellement, les forces de sécurité comptent, je pense, environ 1 400 femmes réparties dans l'armée et la police. Je peux vous dire que pour un pays comme l'Afghanistan, c'est un exploit.

Pour ce qui est des aptitudes spéciales, nous offrons des cours de communication, particulièrement à Kaboul, pour vous donner une idée de la formation spécialisée. Nous offrons de la formation médicale à Mazar-e-Sharif. Environ 11 établissements ont été créés pour offrir aux Afghans une formation spécialisée plus poussée que celle qu'on offre aux recrues.

En plus de cela, on parle de formation plus avancée et de développement professionnel pour les dirigeants. Voilà la clé; c'est ainsi que nous transférerons aux Afghans le commandement de leurs forces de sécurité, afin qu'ils puissent le faire eux-mêmes, sans nous.

Le président: Merci.

Madame Moore.

[Français]

Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD): Dans un document d'information émis en novembre 2010 par le gouvernement du Canada à propos des thèmes de la mission canadienne en Afghanistan pour 2011-2014, il était mentionné que la mission canadienne se concentrera à Kaboul et qu'elle s'articulera autour de quatre grands objectifs.

Un des objectifs est de renforcer la sécurité, la primauté du droit et le respect des droits de la personne, notamment en mettant jusqu'à 950 formateurs à la disposition des forces de sécurité afghanes. Pour ce qui est de cet objectif, je comprends bien le rôle que jouent les Forces canadiennes.

Par contre, je me questionne un peu par rapport aux trois autres objectifs, soit favoriser la diplomatie à l'échelle régionale, contribuer à la prestation d'aide humanitaire et investir dans l'avenir des enfants et des jeunes Afghans au moyen de programmes de développement dans les domaines de l'éducation et de la santé.

J'aimerais savoir si les Forces canadiennes jouent un rôle actif au regard de ces objectifs ou si cela a été confié à d'autres organisations qui ont le mandat de remplir ces rôles.

• (0930)

Bgén Craig King: Merci beaucoup, madame.

Si cela vous convient, je répondrai dans ma langue maternelle.

[Traduction]

Pour régler les problèmes dont vous avez parlé, l'Afghanistan devra adopter une approche pangouvernementale.

Madame, je ne veux pas esquiver la question, mais je veux m'assurer que cela relève de mon champ de compétence. Je vous

inviterais à discuter du rôle que vous avez mentionné dans ces domaines avec le ministère des Affaires étrangères et l'ACDI.

Je peux vous dire, du point de vue des Forces canadiennes, que nous mettons beaucoup l'accent sur les objectifs que nous a donnés le gouvernement du Canada. Donc, actuellement, les Forces canadiennes se concentrent sur la transition en vue de leur retrait de Kandahar et sur l'aide à la formation qu'elles fournissent aux Afghans dans le cadre de la mission de formation de l'OTAN.

La seule chose que je dirais par rapport à l'aide humanitaire, c'est que dans le cadre de la force opérationnelle de transition de la mission, si nous considérons qu'il est plus économique de donner du matériel que de le ramener au Canada, il y a — par l'intermédiaire d'organismes-cadre ou d'ONG afghanes — des mécanismes qui nous permettent de le céder à des organismes qui s'occupent d'aide humanitaire sur le terrain. Je dirais que dans ces domaines, c'est sur cela que se concentrent les Forces canadiennes.

Le président: Nous allons arrêter le chronomètre.

Général King, je suis d'accord avec vous lorsque vous dites que vous ne voulez pas parler de questions qui ne relèvent pas de votre compétence. Je veux simplement attirer l'attention du comité sur l'O'Brien-Bosc, page 1068 et 1069, où l'on dit:

... les comités acceptent ordinairement les raisons données par un fonctionnaire pour refuser de répondre à une question précise supposant l'expression d'un avis juridique, pouvant être considérées comme en conflit avec leur responsabilité envers leur ministre, débordant de leur domaine de responsabilité,

— ce qui, à mon avis, s'applique ici —

ou pouvant influencer sur des opérations commerciales.

Parce que le MAECI ou l'ACDI ne sont pas représentés, je pense que nous devons nous assurer que les questions portent strictement sur les opérations des Forces canadiennes en Afghanistan.

Sur ce, je vous redonne la parole, madame Moore.

[Français]

Mme Christine Moore: Je voulais simplement savoir si les Forces canadiennes jouaient ou non un rôle par rapport à ces objectifs. La réponse donnée par le brigadier-général me permet de comprendre que les efforts des Forces canadiennes sont vraiment concentrés sur le premier objectif que j'ai nommé, c'est-à-dire renforcer la sécurité, la primauté du droit et la formation des forces de sécurité afghanes. Cela répond à ma question. Je voulais tout simplement savoir si les Forces canadiennes jouaient un rôle par rapport aux trois autres objectifs.

Une autre question m'inquiète. Des combats font encore rage dans plusieurs autres régions de l'Afghanistan. Advenant le cas où il y aurait des dérapages importants, la mission actuelle pourrait-elle se transformer en remise sur pied du volet militaire de la mission canadienne, si je puis m'exprimer ainsi?

[Traduction]

Bgén Craig King: Merci pour votre question, madame.

Il est toujours risqué de faire des suppositions, mais il est bien clair que la raison pour laquelle nous assurons une formation là-bas, c'est qu'en cas de flambée de violence ou d'élargissement du conflit, appelez cela comme vous voudrez, les forces de sécurité nationales afghanes seraient tout à fait capables d'y faire face toutes seules. C'est l'objectif ultime que nous visons tous.

Donc, pour ce qui est de la période de transition actuelle, je ne vois pas la nécessité de revoir la participation aux missions de combat. Les Afghans sont parfaitement capables de s'occuper de leurs affaires et ils le font de mieux en mieux. La réponse est donc négative.

[Français]

Mme Christine Moore: Dans le rapport 2010 d'Amnistie internationale, on affirme ceci:

Les femmes, les jeunes filles et les fillettes continuaient d'être victimes d'une discrimination généralisée et de violences domestiques, ainsi que d'enlèvements et de viols commis par des individus armés. Elles étaient vendues, échangées pour mettre un terme à un conflit ou régler des dettes, ou victimes de mariages forcés, y compris avant d'avoir atteint l'âge légal pour se marier. Dans certains cas, des femmes et des filles ont été directement visées par les talibans et d'autres groupes armés.

En ce qui a trait à la formation des forces policières et militaires afghanes, j'aimerais savoir comment on met l'accent sur la situation des femmes en Afghanistan et comment on forme les policiers pour qu'on vienne à bout de ce problème que vivent les femmes dans ce pays ou, à tout le moins, pour qu'un bout de chemin soit fait à ce sujet.

• (0935)

[Traduction]

Bgén Craig King: Je ne peux me prononcer avec certitude ni sur la condition de la femme ni sur les programmes qui traitent des très importantes questions que vous avez soulevées. La condition de la femme est un sujet qui nous préoccupe tous beaucoup et, en Afghanistan, le gouvernement fait de gros efforts pour accentuer le rôle de la femme et consolider sa place dans la société. L'amélioration de la condition de la femme est vraiment un exemple qui va tout à fait à l'encontre de ce que les talibans voudraient. Si le gouvernement encourage les filles à prendre le chemin de l'école, les talibans eux s'opposent totalement à ce que les filles aient le droit d'étudier.

Étant donné que j'ai passé beaucoup de temps en Afghanistan, je ne peux me retenir de vous dire que de grands progrès ont été réalisés dans ce domaine.

Je reviens à mon domaine de compétence, c'est-à-dire la formation des forces de sécurité afghanes. Le point de départ est l'éducation et le fait de comprendre que l'on retrouve dans la police, pour prendre cet exemple, tous les éléments de la société, hommes et femmes, et que pour instaurer le respect que nous souhaitons voir dans la société, il est extrêmement important que les deux sexes soient représentés au sein des forces de sécurité. Aujourd'hui, les résultats des policières, qui par le fait même de leur profession s'exposent à des menaces sérieuses de mort, en disent long sur ce que nous avons accompli, en collaboration avec nos partenaires afghans, c'est-à-dire intégrer les femmes dans les programmes de formation. Nous avons affaire à des cultures nationales et de ce fait, nous nous heurtons à d'énormes difficultés et le processus est délibéré. Mais je crois que la combinaison de tous ces facteurs va permettre d'améliorer la situation de la femme en Afghanistan.

Le président: Merci.

Monsieur Chisu, la parole est à vous.

M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Merci beaucoup monsieur le président.

Merci beaucoup général King, pour votre exposé. Je comprends très bien la complexité d'une opération en période de transition car j'ai moi-même participé en Bosnie à la fermeture de Zgon et de Black Bear. Je sais que vous êtes dans une situation difficile et différente là-bas. J'ai aussi servi en Afghanistan en 2007. J'ai participé à la construction d'installations que vous êtes probablement en train de démolir.

Je veux vous poser une question. Nous menons deux opérations. L'opération de transition, un port et un aéroport sont liés à cette opération, bien sûr, et je vois dans vos diapositives que vous avez un port au Pakistan et un autre je ne sais où.

Bgén Craig King: Ça a commencé aujourd'hui au Koweït, monsieur.

M. Corneliu Chisu: Au Koweït.

Ce genre d'opération implique le rapatriement de véhicules et de matériel. Vous avez donc déployé du personnel dans ces ports et ces aéroports.

Bgén Craig King: Tout à fait.

M. Corneliu Chisu: Pouvez-vous décrire...

Bgén Craig King: Mais pas au Pakistan, pour être absolument...

M. Corneliu Chisu: Pouvez-vous décrire les opérations et nous dire si cette transition se déroule bien? Y a-t-il encore du personnel civil à Kandahar, comme pour le CANCAP ou plus du tout?

Bgén Craig King: Eh bien, il va falloir que je me renseigne pour vous répondre au sujet du CANCAP, des civils et pour tout ce qui s'y rapporte.

• (0940)

M. Corneliu Chisu: Si vous pouvez nous donner des renseignements sur cette opération, sa complexité et la façon dont son déroulement recoupe les activités du centre de formation et de la mission de formation... Car ces opérations se déroulent simultanément pour le moment.

Bgén Craig King: Oui. Au plan du commandement et du contrôle du théâtre des opérations, c'est le major-général Mike Day qui assure le commandement de l'ensemble de l'opération. Le brigadier-général Lamarre commande les opérations menées à Kandahar. La mission de formation se fait à Kaboul.

Nous devrions nous revoir après la réunion car j'ai moi aussi passé un peu de temps à Zgon. J'aimerais connaître vos points de vue. Nous pourrions commémorer des souvenirs.

Pour ce qui est de la logistique utilisée pour rapatrier le matériel, nous le transportons par la route à travers le Pakistan jusqu'à une installation portuaire à Karachi où il est chargé sur des navires à destination du Canada.

M. Corneliu Chisu: Ça peut être dangereux.

Bgén Craig King: C'est dangereux. Nous exerçons beaucoup de prudence dans cette région pour deux raisons. L'une est le risque de se faire attaquer par des bandits lorsque nous traversons certaines régions isolées du Pakistan. Vous avez également entendu parler des crues qu'il y a eu récemment là-bas. C'est bien malheureux, mais cela n'a pas eu d'effet sur notre capacité de transport du matériel. La région est dangereuse mais, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, nous réduisons le risque en ne transportant à travers le Pakistan que du matériel qui n'est pas secret.

Au sujet des plaques tournantes que nous avons mises en place, comme je l'ai mentionné, les escales, celle du Koweït vient d'entrer en service, environ 180 personnes y travaillent. Les avions transportant des véhicules et des armes y atterrissent. Véhicules et armes sont chargés sur un navire qui les rapporte au Canada.

Nous en avons une récemment à Chypre. Nous l'avons fermée et avons commencé à opérer au Koweït.

Donc, c'est ce que nous recherchons en matière de grande logistique. Je souligne que tout cela est fait dans le but de pouvoir transporter cette énorme quantité de matériel le plus efficacement et économiquement possible et de pouvoir réutiliser ce matériel plus tard.

M. Corneliu Chisu: Merci beaucoup général.

Puis-je poser une autre petite question, monsieur le président?

Le président: Oui.

M. Corneliu Chisu: Pour ce qui est du temps que prendra le rapatriement des véhicules, leur nettoyage pour qu'ils ne polluent pas l'environnement...

Bgén Craig King: Oui, absolument.

M. Corneliu Chisu: ... prévoyez-vous des difficultés? Par exemple, comment transportez-vous les VAL ou les chars du théâtre des opérations jusqu'à Koweït ?

Bgén Craig King: Pour être sûrs de respecter la réglementation et les normes imposées par les organismes gouvernementaux concernés, nous suivons un processus très rigoureux. Énormément d'efforts sont faits pour préparer les véhicules qui arrivent et les inspecter de manière exhaustive. Ils sont très bien nettoyés et prêts à être reçus au Canada. Nous nous sommes entraînés sur du matériel expédié vers la fin du printemps, au début de l'été. Les gars qui travaillent sur le terrain là-bas sont bien entraînés. Certains ont probablement participé aux opérations de retrait de Bosnie. Ils connaissent leur métier. Je vous garantis que nous ne prévoyons aucun retard pour ce genre d'opération.

Le président: Merci. Votre temps de parole est écoulé.

Monsieur Kellway.

M. Matthew Kellway (Beaches—East York, NPD): Merci, monsieur le président et merci aux témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Ce qui me préoccupe, c'est que nous avons demandé à nos soldats et aux contribuables canadiens de payer les frais d'une mission impossible. J'ai aussi d'autres raisons de m'inquiéter. L'une est d'ordre financier. Il semble que les dépenses militaires de la plupart des pays s'élèvent de 1 à 4 p. 100 de leur PIB. Il semble que l'Afghanistan n'ait pas les moyens de financer l'armée et les forces de sécurité que nous voulons mettre sur pied là-bas.

L'organisme américain U.S. Government Accountability Office indique dans un rapport publié récemment que 90 p. 100 des frais liés à l'armée afghane et aux forces de sécurité afghanes sont aujourd'hui assumés par les États-Unis et que l'Afghanistan ne pourra pas à lui seul financer l'armée et les forces de sécurité afghanes que nous essayons de mettre sur pied là-bas. Est-ce quelque chose de vraiment viable sur le plan financier?

● (0945)

Mme Jill Sinclair: Permettez-moi, monsieur le président, de répondre en premier, je passerai le relais au général King.

Le financement des forces de sécurité est, comme vous le soulignez, extrêmement coûteux et il est indéniable que le

gouvernement afghan nécessitera le soutien de la communauté internationale pendant encore bien longtemps. Je n'ai pas de chiffres, mais il est également incontestable qu'il est moins coûteux d'aider les Afghans à assurer leur propre sécurité que de maintenir des forces en déploiement dans leur pays. Vous avez fait référence à la contribution des États-Unis à cet effort et, par exemple, le maintien des troupes américaines en Afghanistan pour assurer la sécurité est encore beaucoup plus coûteux.

Mais, nous avons constaté dans des situations après-guerre dans le monde la nécessité de maintenir un déploiement et de développer des forces de sécurité car le pire serait de les abandonner et de ne pas les aider financièrement. Il est donc absolument essentiel de régler les questions liées à la pension, à la mobilisation de nouvelles recrues qui recevront un salaire raisonnable, de régler les problèmes de corruption et d'usure des effectifs. Voilà, à mon avis, le genre de sujets dont vous pourrez discuter plus en détail avec vos collègues du MAECI. Mais c'est le genre de discussion qui se tiennent, disons, chez les Amis de l'Afghanistan, au sein des Nations Unies et chez les Afghans lorsqu'ils parlent de l'économie de leur pays. Ce sera un processus sur le long terme.

Je ne sais si vous avez quelque chose à ajouter, général.

Bgén Craig King: Non. Vous avez soulevé d'excellents points.

Il y a vraiment de quoi s'inquiéter. Tout ce que je peux dire en tant qu'officier militaire, c'est que vos forces de sécurité sont formées pour répondre aux conditions de sécurité dans lesquelles vous vous trouvez et à la menace qui plane sur votre pays. C'est la raison pour laquelle le processus de paix est important. Nous discutons de l'assassinat de l'ancien président Rabbani. Un tel événement est un coup dur parce qu'il a tellement de répercussions sur le long terme même sur des choses comme la structure de vos forces de sécurité.

La seule autre chose que j'ajouterai, c'est que Jill a tout à fait raison: la sécurité n'est pas le seul problème en Afghanistan. Il y a tout l'appareil gouvernemental — comment le gouvernement de l'Afghanistan génère des recettes et quels processus décisionnels suit-il pour déterminer la répartition de ces fonds. C'est le genre de choses que font les dirigeants politiques. Vous avez posé une grande question et il y a lieu de se préoccuper — absolument.

M. Matthew Kellway: Cela veut-il dire alors que, nous, le Canada, serons encore là-bas longtemps après 2014? L'une des raisons essentielles avancée à maintes reprises par le gouvernement pour expliquer le déploiement en Afghanistan — dans la mesure où le gouvernement a le soutien de la population canadienne — est l'établissement d'une société civile en Afghanistan, de l'aide humanitaire, de la protection des droits de la personne, et ce genre de choses.

Il semble que financièrement nous avons creusé un écart flagrant entre la mise sur pied d'une armée et des forces de sécurité en Afghanistan et l'objectif même de la mission qui visait l'établissement en Afghanistan d'une société qui valorise les droits de la personne et protège les femmes et les enfants... ce genre de choses. Avez-vous des observations à faire à cet égard?

Mme Jill Sinclair: Si vous le permettez, je peux essayer de répondre. Pour être clair dès le départ, il faut dire que la contribution militaire du Canada, qui ne se limite qu'à de la formation, cessera en 2014. Cela est très très clair et rien n'est prévu au-delà de 2014. Je ne peux faire aucune supposition sur ce que fera la communauté internationale pour l'Afghanistan.

Mais tous les dirigeants politiques à travers le monde ont déclaré que la continuité du partenariat avec l'Afghanistan, au moment où les Afghans s'attaquent aux fonctions de gouvernance, n'était pas un engagement transitoire. Ce sera fait d'une façon différente. On ne peut qu'espérer que d'ici 2014, avec une force de sécurité afghane bien entraînée — qui compte 300 000 membres aujourd'hui — et avec tous les changements qui prennent place, s'ils peuvent être soutenus, la situation de l'Afghanistan au regard de ce dont il aura besoin de la part de la communauté internationale sera un peu différente.

Mais bien sûr, tout cela n'est que supposition qu'il faudra comparer à la réalité quotidienne que nous connaissons tous. Mais la voie suivie semble donner de bons résultats, même si elle est difficile.

• (0950)

Le président: Merci.

Monsieur Opitz, c'est à vous.

M. Ted Opitz (Etobicoke-Centre, PCC): Merci, monsieur le président et merci aux témoins.

Tout d'abord, général, merci pour votre exposé qui était excellent. Vous n'aviez pas à vous excuser pour votre simplicité, car il y a beaucoup de pièces mobiles et je crois que nous devons nous fonder sur des chiffres. Je sais que le général Lamarre et le général Day sont deux officiers extraordinaires grâce auxquels, en raison de leur accomplissement, il sera accordé beaucoup de mérite au Canada. En fait, je me souviens de l'époque où le général Day était un jeune capitaine du PSFR. Soit dit en passant, nous avons tous servi à Zgon. J'ai participé à l'Opération Palladium. Nous allons donc tous fêter cela.

Je vous pose trois questions.

Cela peut fournir des explications à la question de mon ami. Dans les Forces canadiennes, on enseigne l'éthos militaire et les valeurs. Je suppose qu'on fera de même pour les troupes en Afghanistan. Quels sont les avantages que procure l'enseignement de l'éthos et des valeurs au soldat puis par extension à son unité et à la société civile?

Bgén Craig King: Tout d'abord, l'armée nationale afghane constitue probablement l'une des rares institutions qui joue un rôle unificateur dans le pays. Comparez l'Afghanistan à notre pays. Quel est l'élément unificateur? En Afghanistan, c'est l'armée nationale qui est cet élément. C'est aussi l'une des organisations les plus respectées au pays. D'après ce que j'ai vu, les gens ont tendance à être blasés vis-à-vis le processus politique. Il y a un sentiment de désintéressement ou je ne sais quoi. Mais l'armée bénéficie du soutien de toute la population. J'ajouterai que ce soutien se retrouve dans toutes les ethnies.

Vous implantez donc une recrue dans ce milieu, dans cette institution nationale. Vous lui donnez l'occasion de gagner un salaire qu'il n'a pas pu avoir dans sa propre communauté. Vous lui offrez une formation. Vous lui apprenez à lire et à écrire. Et peut-être décide-t-il de terminer sa carrière militaire et de retourner dans la société civile. Un tel citoyen est un atout extraordinaire en Afghanistan. Il comprend ce qu'est une nation, quelque chose qui est au-delà des groupes ethniques. Et en retournant dans la société

civile, il sait lire et écrire. C'est un atout extraordinaire, et nous en sommes en partie responsables, absolument.

M. Ted Opitz: J'aimerais revenir à la structure de la mission de formation. Je suppose qu'elle s'inspire du modèle utilisé dans les centres de formation au Canada — par exemple, à Kingston et au Collège des Forces canadiennes dans une certaine mesure — et du mentorat, car je crois que nous avons des mentors à quatre étoiles à Kaboul. Est-ce vrai?

Bgén Craig King: Oui. Tout à fait.

M. Ted Opitz: Vous pouvez peut-être revenir en arrière et décrire la façon dont notre système d'instruction de nos soldats est utilisé pour former les Afghans.

Bgén Craig King: Bien sûr.

De manière générale, notre système d'instruction vise, tout comme le système afghan, à former le meilleur soldat possible. Un soldat qui aura acquis toutes les connaissances et les compétences que nous attendons de lui. Cela se fait de deux façons: l'instruction individuelle et l'instruction collective.

Dans l'instruction individuelle, il faut que le soldat ait ces compétences, qu'il puisse marcher, tirer et communiquer. C'est la description fondamentale de ce genre de compétences. Qu'il soit ingénieur ou artilleur ou s'il participe aux combats dans un char, nous ferons en sorte qu'il puisse faire fonctionner efficacement les systèmes dont il dispose afin d'obtenir les résultats que nous attendons de lui sur le champ de bataille. Voilà pour l'instruction individuelle.

Dans l'instruction collective, nous formons des équipes, des pelotons aux compagnies de 150 soldats et aux bataillons de 600 soldats ou plus.

Donc les composantes du système d'instruction du Canada — qui, soit dit en passant, était à l'origine de notre succès à Kandahar — reflètent tout à fait la structure d'instruction suivie au sein de la mission de formation de l'OTAN.

Le Centre de formation militaire de Kaboul, que j'ai décrit et où le colonel Mike Minor fait un excellent travail, peut être comparé à une sorte d'école sur un champ de bataille ou peut-être à ce qui est enseigné à Gagetown au Nouveau-Brunswick. Le Centre consolidé de mise en service du colonel Rory Radford ressemble au Centre canadien d'entraînement aux manoeuvres situé à Wainwright en Alberta et à d'autres centres de ce type.

Le fait est que nos membres sont là-bas pour offrir à long terme un mentorat aux instructeurs de l'armée afghane pour les deux types d'instruction: individuelle et collective.

• (0955)

M. Ted Opitz: Certainement. Merci.

Capitaine Bernatchez, je sais que nous avons un modèle réparti là-bas, et bien sûr, nous avons des soldats en poste qui s'occupent de protéger certains établissements. Quelles sont les règles d'engagement et quelle est la marge de manoeuvre des services de protection des forces?

Bgén Craig King: Il s'agit d'une question qui touche les opérations, et pour des raisons de sécurité, je ne peux y répondre, monsieur, avec tout le respect que je vous dois. Nous ne discuterons pas de ce sujet ici.

M. Ted Opitz: C'est très bien. D'accord.

Le président: Monsieur Opitz, votre temps est écoulé.

[Français]

Monsieur Brahmi, vous avez maintenant la parole.

M. Tarik Brahmi (Saint-Jean, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser ma première question au brigadier-général.

La diapositive numéro 7 indique qu'il y a divers autres établissements consacrés à l'instruction du personnel, en vue de le diriger et de le conseiller.

Quels sont les autres emplacements à partir desquels les Forces canadiennes mènent des opérations en Afghanistan?

[Traduction]

Bgén Craig King: Je vous remercie de la question, monsieur.

Ils sont toujours situés aux mêmes endroits que j'ai mentionnés: Kaboul, Mazar-e-Charif au nord, et Herat à l'ouest.

J'ai donné en exemple seulement deux des principaux établissements où nous sommes à Kaboul, soit le Centre de formation militaire et le Centre consolidé de mise en service, mais nous avons également des gens à l'École des transmissions de l'armée afghane, à l'Académie de médecine militaire, au quartier général de l'ANCOP — un groupe particulier de policiers qui sont chargés de l'ordre civil — et au quartier général de la police des frontières. Nous secondons également les conseillers ministériels et d'autres intervenants en leur fournissant de la formation par l'entremise de l'OTAN.

À Mazar-e Charif, nous donnons des cours de formation médicale à l'hôpital militaire régional qui s'y trouve. Il s'agit d'un centre de formation. Tout comme nous, les Afghans ont mis en place des centres de formation régionaux. Nous offrons donc du soutien à cet endroit et nous avons également des gens au Centre de formation policière qui se trouve dans la ville. À Herat, qui possède également un centre régional de formation militaire, nous avons un petit groupe de gens, environ 16, qui y travaillent.

[Français]

M. Tarik Brahmi: Monsieur le président, j'aimerais poser une autre question au brigadier-général.

Parmi les membres du personnel, qui sont plus de 800, combien y a-t-il de formateurs qui font effectivement de la formation?

[Traduction]

Bgén Craig King: Je dirais que le pourcentage est relativement important. Honnêtement, je vais devoir faire une analyse pour vous répondre et vous donner la répartition, mais c'est possible de le faire. Nous ne sommes pas là principalement pour faire des tâches administratives, et lorsque c'est le cas, c'est parce que nous encadrons des Afghans qui sont chargés de ce type de travail. Nos gens s'occupent principalement de former les gens qui font du travail de première ligne.

[Français]

M. Tarik Brahmi: En ce qui concerne le problème de langue, j'aimerais savoir lesquelles sont principalement utilisées, à part le pachtou. J'aimerais aussi savoir, au sujet de cette langue, combien de membres du personnel des Forces canadiennes sont capables de la parler et, si seul un petit nombre d'entre eux sait parler l'une des langues locales, quels sont les risques que ce soit en fin de compte des talibans qui se chargent d'en faire la traduction.

[Traduction]

Bgén Craig King: Je vous remercie beaucoup de cette question. En vous écoutant, j'essayais de me rappeler les problèmes de langue que j'ai vécus lorsque j'étais en Afghanistan.

La situation est très complexe de ce point de vue, parce que nous sommes en présence de divers groupes ethniques importants. Vous avez mentionné le pachtou. Il existe une langue que presque tous les Afghans, sinon tous, sont en mesure de parler. Je cherche son nom. Ce n'est pas la langue pachtoune. Je vous prie de m'excuser. Je n'arrive pas à m'en souvenir.

Notre façon de communiquer avec les gens, c'est par l'entremise des interprètes. Ils sont pour nous une ressource inestimable. Nous les trions sur le volet et nous travaillons extrêmement bien avec eux. De nombreux interprètes que j'ai rencontrés avaient des parents au Canada, aux États-Unis, ou ailleurs, et c'est ainsi qu'ils avaient appris la langue. Ils sont toutefois sélectionnés avec soin dans le cadre d'un processus de vérifications très rigoureux pour éviter le genre de situation que vous avez mentionné. Je dirais qu'il en va de même pour les membres des forces de sécurité nationale. Nous vérifions très minutieusement leur identité et leurs antécédents avant de leur offrir de la formation.

• (1000)

[Français]

M. Tarik Brahmi: On sait que le trafic de drogue est une source très importante de fonds pour les talibans. Comment le salaire offert à ces traducteurs par les Forces canadiennes se compare-t-il à celui que peuvent proposer les gens qui font du trafic de drogue en Afghanistan?

[Traduction]

Bgén Craig King: Quel est le salaire d'un trafiquant de drogue en Afghanistan?

Je dirais que la drogue est encore un problème social très important dans ce pays. Les gens qui évoluent dans ce milieu s'exposent, bien sûr, à toutes sortes de problèmes, dont celui, et non le moindre, de vivre en hors-la-loi. Donc, si une personne veut travailler en respectant la loi... Nous avons la responsabilité auprès des forces de sécurité afghanes, de l'institution, de veiller à ce que ses membres reçoivent un salaire qui leur permet de subvenir à leurs besoins pour éviter qu'ils n'aient d'autre choix que de se tourner vers le commerce de la drogue pour trouver du travail ou bonifier un salaire insuffisant.

Je crois que nous avons pris des mesures en ce sens avec les forces de sécurité afghanes. Au début, les salaires étaient versés de manière désordonnée. Les policiers afghans mettaient alors en place des postes de contrôle et s'en prenaient à la population. Aujourd'hui, il est très rare que cela se produise, car les salaires qu'on verse aux policiers et aux militaires leur permettent d'avoir une certaine qualité de vie et de subvenir aux besoins de leur famille. Le soldat moyen envoie par exemple l'argent qu'il gagne à sa famille qui se trouve dans une autre région du pays.

Vous avez donc mentionné un problème très sérieux. Nous en sommes conscients et tout tient à la façon dont nous établissons le système de rémunération pour ceux qui travaillent avec les forces de sécurité, ce qui comprend les interprètes.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Pour faire suite à l'une des questions de M. Brahmi, avons-nous des membres des Forces canadiennes qui sont capables de parler la langue du pays?

Bgén Craig King: Je vais devoir vous revenir avec cette information, monsieur. C'est un renseignement que je n'ai pas, honnêtement, et que je vais devoir vérifier.

Le président: Monsieur Strahl, c'est à votre tour.

M. Mark Strahl (Chilliwack—Fraser Canyon, PCC): Merci, monsieur le président.

Le 13 septembre dernier, l'ambassade des États-Unis et le quartier général de l'OTAN ont été la cible d'une attaque retentissante très bien coordonnée qui a fait des victimes parmi le personnel afghan. Est-ce là une indication que le niveau de violence a augmenté depuis que notre rôle est axé sur la formation, ou croyez-vous que le niveau de danger est le même qu'auparavant?

Bgén Craig King: C'est une bonne question. Comme les événements du 13 septembre ont été très médiatisés, on pourrait avoir l'impression que c'est la pagaille à Kaboul. Dans les faits toutefois, les problèmes liés à la sécurité sont en baisse constante dans la ville. Les actes déterminés et bien planifiés de la semaine dernière ont assurément été posés par des gens qui sont prêts à mourir pour faire ce qu'ils font.

J'aimerais souligner que Kaboul est une ville de cinq millions d'habitants. C'est une ville développée et un environnement complexe. Ce qui importe à mes yeux de militaire, c'est la riposte qui a suivi les attentats de la semaine dernière. Elle a été dirigée par les Afghans. Ils ont mis environ 20 heures pour stabiliser la situation. Si l'on compare cela à ce qui s'est passé à Mumbai il y a quelques années, il a fallu quelques jours avant que tout rentre dans l'ordre.

Les Afghans procéderont donc à leur manière, et dans ce cas, nous avons vu beaucoup d'éléments positifs, malgré la gravité de la situation. Je peux vous garantir que les gens sur le terrain examinent minutieusement ce qui s'est passé et qu'ils prennent les mesures nécessaires pour éviter que cela ne se reproduise. Il n'y a pas de garantie, mais on examine constamment la situation et nous sommes très très vigilants dans cette zone.

M. Mark Strahl: Pouvez-vous nous dire si des membres des Forces canadiennes ou d'autres forces ont été directement menacés ou ont participé à la riposte?

Bgén Craig King: Nous avons reçu un rapport disant que l'un de nos convois mobiles a participé aux échanges de tirs, mais je ne veux pas entrer dans les détails. La réponse est donc oui, certains membres des Forces canadiennes en déplacement ont participé à la riposte.

• (1005)

M. Mark Strahl: La mission de formation se poursuit et on a mentionné que l'Armée nationale afghane est en mesure de mener ses propres opérations. Quand prévoit-on qu'elle sera également en mesure de prendre en main sa formation?

Bgén Craig King: Je crois que l'Armée s'occupe elle-même de la formation à l'heure actuelle. Il s'agit d'un processus continu et nous sommes là pour perfectionner sa façon de gérer le tout. Les choses ne peuvent que s'améliorer. Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt dans une de mes réponses, les signes positifs que nous observons déjà sont certainement encourageants.

M. Mark Strahl: Madame Sinclair, le Canada fait actuellement la transition vers une mission de formation, et j'aimerais savoir quelle est la contribution de nos partenaires de l'OTAN dans ce domaine? Est-ce que d'autres partenaires ont opté pour la même approche que

la nôtre en passant d'une mission de combat à une mission axée sur la formation? Outre les États-Unis, est-ce que d'autres partenaires de l'OTAN s'occupent aussi comme nous de la formation de l'Armée nationale afghane?

Mme Jill Sinclair: Je vous remercie de la question.

Nous pouvons certainement vous fournir des renseignements détaillés au sujet de la contribution de nos alliés de l'OTAN et de nos partenaires de la FIAS aux activités de formation. Il s'agit d'une responsabilité véritablement partagée. Vous avez parlé notamment des États-Unis et du Royaume-Uni. Comme le général l'a mentionné, nous sommes le deuxième partenaire en importance de la mission de formation de l'OTAN en Afghanistan. La contribution du Canada est donc très importante.

Nos partenaires, y compris ceux qui participent à la FIAS sans être membres de l'OTAN, contribuent de différentes façons au renforcement des capacités. Nous avons des partenaires non traditionnels, comme la Jordanie, qui offrent également leur aide. Comme la mission de formation consiste à aider les Afghans à tout prendre en main en 2014, comme ils le souhaitent, les appuis sont nombreux. Des pays qui ne sont pas à même d'envoyer du personnel sur le terrain offrent même de participer au financement de la mission de formation de l'OTAN. Nous pouvons certainement vous fournir des renseignements détaillés à ce sujet, monsieur le président.

M. Mark Strahl: Merci.

Le président: Merci, monsieur Strahl.

Monsieur Alexander, vous avez la parole pour clore cette série de questions.

M. Chris Alexander (Ajax—Pickering, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens tout d'abord à féliciter les Forces canadiennes qui ont bien performé à toutes les étapes de l'opération Athéna. Si je me souviens bien, Athéna est la déesse de la sagesse, de la guerre et de l'intelligence, et je crois que nos forces ont su faire preuve de ces qualités de manière exemplaire à chacune des étapes.

Nous pleurons tous, bien sûr, la mort de l'ancien président Rabbani. Le premier ministre a exprimé hier ses condoléances et ses préoccupations au nom des Canadiens. Le président Rabbani a joué un rôle de premier plan dans le processus de désarmement, dans la création du premier parlement en Afghanistan, et maintenant dans la réconciliation.

M. Stanekzai, dont vous avez parlé brigadier, était quelqu'un avec qui j'ai travaillé, comme bien d'autres, en étroite collaboration au cours des 10 dernières années — pendant six ans dans mon cas — en Afghanistan. Il est terrible d'apprendre qu'il a été gravement blessé.

Nous devons toutefois faire preuve de prudence dans nos conclusions au sujet de ce qui nous attend au cours de l'année ou en 2014. Je ne crois certainement pas que nous nous dirigeons vers une guerre civile. Au contraire, comme vous l'avez laissé entendre, si on examine la nature de ce conflit qui perdure et l'origine des attaques, on se rend compte que ses racines ne sont pas en Afghanistan. Nous devons bien sûr nous interroger sur l'avenir du processus de réconciliation à la suite de ces attaques, mais ce n'est pas là une question qui concerne la défense; c'est une question politique qu'il reviendra à d'autres comités d'examiner, et aussi à nous, je l'espère, en tant que parlementaires dans un autre contexte.

Ma question portera sur l'opération Attention. Tout d'abord, pourriez-vous nous préciser quel sera, en gros, le rôle du Canada dans cette mission? Nous savons que notre participation est la deuxième en importance, mais qu'est-ce que cela signifie en terme de chiffres? Deuxièmement, est-ce que le major-général Day joue un rôle dans la mission de formation de l'OTAN, en plus de celui de commander les troupes canadiennes?

• (1010)

Bgén Craig King: Si vous me le permettez, je vais commencer par répondre à la deuxième question. En effet, il est le commandant adjoint chargé de l'instruction de l'armée sur le terrain, un poste d'influence très important accompagné d'un pouvoir considérable dans le cadre de la Mission de formation de l'OTAN. Le général Day est un bon ami; le Canada et les Forces canadiennes ont tout intérêt à ce qu'il occupe cette fonction. Et Mike le mérite.

Pour ce qui est de votre deuxième question à propos des chiffres, je vais devoir vous répondre plus tard, monsieur. Je n'ai tout simplement pas l'information à portée de main. J'aurais dû préparer ces renseignements, mais je ne l'ai pas fait. Je vous reviendrai là-dessus, monsieur.

M. Chris Alexander: Très bien, merci.

M. Strahl a déjà posé une question sur le sujet qui suit. Je pense qu'il serait pertinent que nous sachions tous si la Mission de formation de l'OTAN présente encore des lacunes. Nous avons évidemment amélioré considérablement notre capacité, mais la dernière fois que j'ai vérifié, il y avait encore des manques à combler. Pourriez-vous nous dire de quoi il s'agit? Vous pourrez nous envoyer la réponse plus tard, si vous ne l'avez pas en main.

De plus, vous avez dit dans votre déclaration préliminaire que l'Opération Athena est la participation du Canada à la Force internationale d'assistance à la sécurité, ou FIAS, et que l'Opération Attention est le nom de notre contribution à la Mission de formation de l'OTAN. Si j'ai bien compris, la Mission de formation de l'OTAN relève de la FIAS, n'est-ce pas?

Bgén Craig King: C'est exact.

M. Chris Alexander: D'accord.

Savez-vous combien de membres comptent aujourd'hui l'Armée et la Police nationales afghanes? Avez-vous les données récentes pour l'année 2011?

Bgén Craig King: Je peux vous dire que la Police nationale afghane compte actuellement 135 000 policiers et que le nombre de membres de l'armée avoisine les 171 000 pour l'année 2011.

M. Chris Alexander: Sans blague?

Bgén Craig King: Oui.

M. Chris Alexander: Il s'agit bel et bien des chiffres actuels, et non pas d'une projection?

Bgén Craig King: C'est la situation actuelle.

M. Chris Alexander: Avez-vous une idée du nombre de pertes qu'enregistrent l'armée ou la police cette année comparativement aux années antérieures? Je sais qu'au cours des dernières années, il y a eu parfois jusqu'à 1 000 policiers tués en une année. Savez-vous quelle tendance se dessine?

Bgén Craig King: Nous venons de traverser une autre période de violence qui a secoué tout le pays. L'Afghanistan connaît une année violente, mais 2010 était pire. Même si toute perte de vie est regrettable, nous observons une tendance à la baisse.

Je n'ai toutefois pas les chiffres exacts en main. J'aimerais simplement préciser qu'en général, les policiers courent un risque plus élevé que les membres de l'armée puisqu'ils se trouvent au beau milieu de la population et qu'ils se déplacent habituellement moins. Les pertes de la police sont disproportionnées par rapport à celles de l'armée en raison de sa grande vulnérabilité. Lorsque j'étais sur place, la police essayait environ cinq pertes ou plus pour chaque perte de l'armée.

M. Chris Alexander: Nous vous serions reconnaissants de nous envoyer ces chiffres pour les dernières années, si vous les avez.

Pour terminer, pourriez-vous nous parler du processus de certification d'un kandak et nous dire combien d'entre eux obtiennent cette certification supérieure? De plus, dans quelles régions la responsabilité de la sécurité a-t-elle été transférée aux Afghans? Dans quelles autres le transfert est-il prévu cette année et l'année prochaine? Pourriez-vous faire le point là-dessus?

Bgén Craig King: Pourriez-vous répéter la première partie de votre question?

M. Chris Alexander: Elle portait sur la certification d'un kandak.

Bgén Craig King: C'est vrai, votre question portait sur la certification.

En fait, elle vise les unités aux ordres d'un commandant, comme les kandaks ou les bataillons, qui totalisent environ 600 soldats divisés en compagnies de 150 soldats environ, en plus du commandement, du contrôle et du soutien. Ces unités sont formées puis soumises à une série d'exercices d'entraînement tactique, au cours de laquelle elles sont évaluées attentivement sur tout, qu'il s'agisse des compétences de base des soldats ou de décisions de manoeuvre prises par un commandant dans un contexte particulier.

Le bataillon devra ensuite se livrer à un scénario d'évaluation qui permettra d'en apprécier la capacité dans tous les domaines. Ce processus très complexe vise à évaluer le commandement, le contrôle, les manoeuvres, les compétences et ainsi de suite, puis les résultats feront l'objet d'un rapport.

C'est ainsi qu'on vérifie si un kandak est composé de militaires compétents, a l'équipement nécessaire et a reçu la formation de rigueur, et s'il est prêt à joindre les forces de campagne de l'armée afghane. Il est alors affecté à la brigade et au corps d'armée d'une région donnée selon un programme fort complexe de déploiement des unités dans lequel tout dépend des directives que le gouvernement donne aux forces de sécurité en fonction de la situation au pays.

En résumé, c'est ainsi que se déroule le processus de certification. En collaboration avec le programme de mentorat, les Afghans déterminent... ils suivent une démarche comparative et commune. Comme le dit la devise de la Mission de formation de l'OTAN « *shohna ba shohna* », les intervenants « se serrent les coudes » pour évaluer les troupes.

En ce qui concerne la deuxième question, le programme de transfert des opérations de sécurité au gouvernement de l'Afghanistan a été confirmé l'année dernière à Kaboul, et le tout premier transfert a eu lieu en juillet; la Nouvelle-Zélande a cédé aux forces de sécurité afghanes l'entière responsabilité de la province de Bamyan, située au centre de l'Afghanistan. Le processus suit son cours, et deux ou trois autres régions feront la transition.

Comme vous pouvez le constater, c'est un processus complexe. Les facteurs dont nous avons parlé influencent tous les aspects de la situation, et pas uniquement la disponibilité et la préparation des forces de sécurité. Vous verrez que le processus est constamment révisé. Nous attendons donc les prochaines phases du déploiement.

En résumé, monsieur, le processus est lancé et suit son cours.

● (1015)

Le président: Merci.

Monsieur le général, j'ai deux ou trois petites questions.

Lorsque nous avons étudié la rotation de l'ensemble du personnel à Kandahar, nous avons constaté que certaines bases des Forces canadiennes seraient presque vides quand tout le monde serait transféré sur le théâtre des opérations avec son unité et son groupement tactique. Maintenant que plus rien n'est pareil, comment se déroule le déploiement? D'où provient le personnel militaire qui dispense la formation à Kaboul et dans les environs? Quelles sont les répercussions sur notre capacité d'instruction au Canada et sur les membres des Forces canadiennes?

Bgén Craig King: C'est une excellente question.

Comme pour la question précédente, nous devons nous assurer d'équilibrer le rythme des opérations afin que les Forces canadiennes puissent continuer de s'engager dans les activités requises par le gouvernement et de répondre à ses exigences malgré les demandes de missions à l'étranger.

Pour l'instant, ce sont principalement les forces de l'Ouest canadien qui participent aux missions à l'étranger, mais les rôles vont s'inverser, comme lors des missions précédentes. Je pense que la 2^e Brigade du centre de l'Ontario est la prochaine sur la liste. Je fais peut-être fausse route, mais je crois que c'est ce qui s'en vient.

Nous continuons et continuerons de dispenser la formation dans les établissements qui ont donné de bons résultats. Nous sommes justement en train d'ajuster le plan de cours des militaires qui prendront part à la mission de formation en fonction de ce qu'ils feront là-bas. Nous accordons une importance particulière à la culture, à la formation et à la nature des forces de sécurité auxquelles les militaires auront affaire. Je crois que notre système de formation est très bien adapté à la mission.

J'aimerais préciser que la mission en cours met à contribution de nombreux postes de commandement en raison de la nature du travail à accomplir. En effet, vous constaterez que les sous-officiers supérieurs et les adjudants ou adjudants-maîtres y participent dans une certaine mesure, tout comme les majors ou lieutenants-colonels. Nous devons déployer suffisamment de militaires pour répondre aux besoins de la mission de formation de l'OTAN et pour faire équipe avec nos confrères afghans. Nous arrivons à bien gérer la situation. À vrai dire, déployer des forces ne nous pose aucun problème; les Forces canadiennes pourront continuer à composer avec l'imprévu au Canada ou à l'étranger même si des militaires sont déployés.

Le président: Excellent.

Nous avons le temps de faire un troisième tour.

Monsieur Harris, vous avez cinq ou six minutes.

M. Jack Harris: Merci, monsieur le président.

Monsieur le général, on vous a demandé de décrire un certain nombre d'emplacements et d'activités dans les environs de Kaboul. Pourriez-vous me dire dans combien d'endroits à Kaboul se déroulent les activités de formation auxquelles participent les militaires canadiens? Une diapositive présente certaines des activités, mais pourriez-vous m'indiquer le nombre d'emplacements en question?

● (1020)

Bgén Craig King: Je n'en connais pas le nombre exact, monsieur. Je vous enverrai la réponse plus tard. Pour vous donner une idée, il y en a probablement une douzaine, à peu près. Je vous prie de ne pas me citer, car nous vous ferons parvenir la réponse exacte.

M. Jack Harris: J'aimerais que vous nous donniez plus de détails, car certaines réponses d'aujourd'hui étaient un peu sommaires.

Je vous pose cette question parce que nous avons 800 militaires à Kaboul qui mènent leurs opérations dans 8, 10 ou 12 emplacements différents. Le ministre nous a déjà assuré que les opérations se dérouleraient loin des zones de combat. Y a-t-il un véritable périmètre de sécurité? Où habitent nos 800 militaires déployés à Kaboul? Quel est le niveau de sécurité de chaque emplacement? Nous savons que l'ambassade américaine à Kaboul a été la cible d'une attaque. J'y suis allé, et même si c'est probablement l'établissement le plus fortifié de Kaboul, il n'était manifestement pas à l'abri d'un tel attentat.

J'aimerais savoir concrètement en quoi consiste le périmètre de sécurité entourant les douzaines d'emplacements de Kaboul qui abritent nos 800 militaires.

Bgén Craig King: Je vous remercie. C'est une bonne question.

Lorsque les Forces canadiennes prévoient un déploiement, elles doivent répondre à trois grandes questions pour déterminer si la mission a des chances de réussir. Tout d'abord, pouvons-nous assurer notre protection? Il s'agit de la protection des forces. Deuxièmement, sommes-nous certains de recevoir un soutien médical si jamais nous comptons des victimes? Troisièmement, pourrions-nous pourvoir à notre subsistance et maintenir notre autonomie de survie, et ainsi de suite, pendant le déploiement? Il faut absolument que ces besoins soient satisfaits.

Lorsque nous avons annoncé notre participation à la mission de formation, la situation a fait l'objet de maintes analyses visant à peaufiner notre plan d'action. Nous avons pris soin de tendre la main à nos alliés sur le terrain. Nous nous servons des infrastructures en place, et compte tenu des mesures de protection des forces qu'elles comportent, le chef d'état-major de la Défense considère comme acceptable le risque auquel les Forces canadiennes sont exposées.

Nous utilisons des bases militaires et des emplacements protégés et fortifiés qui existent déjà. Nous avons également les systèmes de survie auxquels vous avez fait allusion. Donc, si un militaire canadien est victime d'une attaque pendant ses déplacements à Kaboul — malheureusement, c'est arrivé à mon bon ami le colonel Geoff Parker, qui s'est fait tuer à Kaboul en mai 2010 —, nous disposons des mesures nécessaires pour atténuer le risque et nous protéger.

M. Jack Harris: Je comprends qu'il faut évaluer les risques, mais avec 800 militaires répartis entre une douzaine d'emplacements, les déplacements seront évidemment du lot quotidien. Est-ce que ces militaires vivent sur une base? Nos forces doivent-elles assurer leur propre protection, ou bien est-ce l'Armée nationale afghane qui s'en charge? Vous avez dit que nous nous servons des infrastructures en place. C'est un bel euphémisme pour dire que nous dépendons du système en place, quel qu'il soit.

Comptons-nous sur l'Armée nationale afghane ou si une part de nos 800 militaires sont responsables de la protection des forces?

Bgén Craig King: Merci, monsieur.

Il n'y a pas un militaire canadien de la mission de formation qui est en faction ou qui monte la garde devant les infrastructures. Je n'ai peut-être pas été assez précis lorsque j'ai dit que nous utilisons les infrastructures en place. Nous collaborons très étroitement avec nos alliés. Des arrangements ont été pris pour garantir la protection des forces là où nous menons nos opérations. Par exemple, si l'établissement appartient aux Américains, ce sont eux qui assurent la protection des forces.

Lors des déplacements, nous utilisons les véhicules blindés qu'on a fait venir de Kandahar jusqu'à Kaboul pour assurer la protection maximale des militaires sur la route. Nous nous déplaçons en convois. En tout temps, nous tenons soigneusement le registre de ceux qui entrent dans le périmètre de sécurité et de ceux qui en sortent.

Nous avons pris des dispositions avec nos alliés sur le terrain indépendamment des forces de sécurité afghanes, même si nous comptons sur eux pour assurer la sécurité le reste du temps. Ces accords nous permettent d'aller plus loin en cas d'incident, ce qui garantit une protection supérieure à nos forces. Veuillez m'excuser de ne pas entrer dans les détails, mais je peux vous dire que nous collaborons très étroitement avec nos alliés pour pouvoir satisfaire nos propres besoins autant que possible.

• (1025)

Le président: Merci.

Monsieur McKay.

L'hon. John McKay: Je tiens moi aussi à vous remercier de votre témoignage.

Malgré l'environnement assez difficile dans lequel se déroulent vos opérations, beaucoup d'équipements de grande valeur sont expédiés par voie terrestre via le Pakistan. Or, nous avons parfois du mal à savoir si ce pays est de notre côté ou non. Il arrive que ce soit les deux en même temps.

Je n'ai aucun mal à imaginer la nervosité du gouvernement pakistanais lorsqu'il apprend qu'un important convoi d'hommes et d'équipements traverse son territoire souverain. Pouvez-vous nous dire les arrangements pris avec ce gouvernement en matière de protection et de protocoles? Même si vous êtes armés jusqu'aux dents, je ne doute pas que certains aimeraient bien profiter de votre situation assez vulnérable pour vous tirer dessus.

Bgén Craig King: Je vous remercie encore une fois de votre excellente question.

J'aimerais tout d'abord préciser que, dans le cadre du redéploiement, aucun membre des Forces canadiennes ne traverse le Pakistan. Nous faisons plutôt appel à des transporteurs contractuels qui veillent à leur propre sécurité pour acheminer nos biens par voie terrestre à travers le Pakistan jusqu'à un terminal maritime ou aux installations portuaires de Karachi.

L'hon. John McKay: S'agit-il de Canadiens ou de Pakistanais?

Bgén Craig King: Ce sont des Afghans ou des Pakistanais, car il s'agit de contrats locaux.

L'hon. John McKay: Vraiment?

Bgén Craig King: En effet.

En ce qui a trait à notre relation avec le gouvernement pakistanais, nous n'envoyons pas nos militaires là où ils ne sont pas invités, sauf si un mandat international nous y autorise.

L'hon. John McKay: Le gouvernement du Pakistan offre-t-il une certaine protection?

Bgén Craig King: Il s'agit d'une entente de transport bien établie à laquelle l'OTAN et d'autres ont recours depuis longtemps. Nous nous servons uniquement du cadre existant.

Le gouvernement pakistanais, quant à lui, sait probablement ce que nous faisons, mais je ne peux vraiment rien vous dire de plus à ce sujet.

L'hon. John McKay: Je suis peut-être naïf, mais je suis étonné de constater que nous expédions littéralement des millions de dollars d'équipement en territoire plus ou moins hostile, et parfois carrément hostile, sans la protection de nos militaires.

J'imagine que vous avez envisagé d'autres options — passer par l'Inde ou même par la Russie, ou bien trouver un autre mode de livraison. J'imagine que ces options ont été écartées pour diverses raisons.

Dans quelle mesure croyez-vous que ces transporteurs livreront la marchandise?

Bgén Craig King: Si l'on observe la situation de prime abord, monsieur, votre malaise est compréhensible. Je vais donc tenter de vous rassurer, si je le peux.

Sachez tout d'abord que nous n'acheminons aucun objet de valeur en passant par le Pakistan. Si jamais ce que nous expédions à travers ce pays disparaît, que ce soit aux mains de bandits ou de qui que ce soit d'autre, ces pertes n'auraient que peu de répercussions sur les Forces canadiennes et notre situation future. Il s'agit toutefois d'actifs qui nous appartiennent et qu'il nous incombe de ramener.

De plus, à mesure que la mission du général Lamarre progressait, nous avons tenté, avec un succès certain, de réduire le nombre d'actifs que nous expédions par ce trajet, pour les motifs que vous avez évoqués, et ce, en adoptant de meilleures approches de dessaisissement. Nous prévoyons maintenant ne pas faire passer autant de containers maritimes par le Pakistan que nous l'avions pensé initialement, car la vente et le dessaisissement d'actifs donnent de meilleurs résultats.

Nous faisons très attention aux imprévus qui pourraient surgir. Au besoin, si la situation devenait intenable au Pakistan et qu'il était insensé d'y faire passer nos convois, nous pouvons nous rabattre sur des solutions de rechange, comme le transport aérien ou d'autres moyens. Ces solutions reviendraient plus chères, mais les analyses de coûts montrent que ce serait une option envisageable pour l'envoi de matériel de Kandahar à notre base de soutien au Koweït.

Tous ces facteurs ont été pris en compte. Les experts extrêmement compétents réunis à Kandahar, les responsables du transport et de la logistique, et tous ce qui relève actuellement de l'autorité du général Lamarre pour accomplir cet effort logistique immense et très détaillé vont très bien. Nous sommes donc en mesure d'atténuer le risque que pose le Pakistan.

• (1030)

Le président: Madame Sinclair, vous vouliez intervenir?

Mme Jill Sinclair: Je ne prendrais qu'un court instant pour souligner de nouveau — sans entrer dans un débat sur les multiples propensions et dynamiques observées au Pakistan, un pays fort complexe — la valeur minime du matériel expédié par ce pays. Nos alliés empruntent eux aussi ce chemin. Comme je l'ai indiqué, le Pakistan présente bien des dynamiques. On y trouve également un vigoureux esprit d'entreprise. Rien d'étonnant à ce que des entreprises se montrent disposées à offrir ces services et à assurer la protection des convois. Cependant, comme le général l'a mentionné, nous avons étudié tous les risques qui se posent et si cette solution ne nous convient pas, nous en envisagerons d'autres.

Le président: Merci.

Madame Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Merci, monsieur le président.

Général, combien de femmes la police afghane a-t-elle recrutées?

Bgén Craig King: Je vais devoir vous trouver une ventilation des chiffres, madame. Le nombre total s'élève à 1 400 femmes pour l'armée et la police; il faudrait donc que j'obtienne le nombre de femmes recrutées par cette dernière.

Mme Cheryl Gallant: S'agit-il d'un phénomène relativement récent? À l'époque du règne des Talibans, est-ce que la police recrutait des femmes?

Bgén Craig King: Je l'ignore, mais quand les Talibans étaient au pouvoir, je me doute que... Je ne sais pas ce qu'il en est, mais je crois que s'il y en avait, c'était très peu.

Mme Cheryl Gallant: Quelles précautions prend-on pour prévenir l'infiltration dans les aires de formation?

Bgén Craig King: Il s'agit d'un processus complexe qui compte plusieurs niveaux.

Comme nous l'avons indiqué, on applique tout d'abord de nombreuses mesures de sécurité physique pour empêcher l'infiltration physique.

De plus, à l'arrivée des recrues, on met en oeuvre un processus complexe d'identification au moyen de la dernière technologie. Nous vérifions les antécédents de l'intéressé afin de savoir de quel village

et de quelle famille il vient, une mesure à laquelle les Afghans excellent. Quand on se rend dans un village, tout le monde connaît la famille et l'origine de la personne. Ce n'est pas comme en Amérique du Nord, par exemple, où les frères et les soeurs sont dispersés aux quatre coins du pays. Ainsi, quand on dit que l'on procède à une vérification, on parle d'un moyen fort efficace de déterminer si l'intéressé a décliné sa véritable identité.

Les recrues sont ensuite intégrées aux forces afin d'être bien établies dans leurs groupes.

Mme Cheryl Gallant: Pour en revenir à la formation et au progrès réalisé par la police et l'armée nationales afghanes, mais en nous en tenant à l'armée pour l'instant, quel chemin lui reste-t-il à accomplir pour devenir une force pleinement fonctionnelle? Mène-t-elle ses propres opérations ou missions?

Bgén Craig King: Mais bien sûr. Je dirais que la situation varie d'une région à l'autre du pays, car bien des facteurs entrent en jeu, mais les Afghans dirigent certainement leurs propres opérations. Ils ont pris en main leur propre sécurité, et ce, depuis un certain temps.

Reste à savoir quels progrès ils ont accomplis dans les efforts qu'ils déploient pour agir de manière efficace, réduire leurs pertes et consolider leur position auprès de la population. C'est très impressionnant à observer, mais les résultats sont variables. Il reste encore des correctifs à apporter.

Notre rôle dans toute l'affaire consiste à offrir de la formation afin de renforcer leurs compétences pour qu'ils puissent non seulement exécuter des missions, mais également en préparer. Ainsi, quand nous sommes dans les centres de formation, que ce soit le Centre de mise en service consolidée ou le Centre de formation militaire de Kaboul, c'est précisément pour leur transmettre les compétences nécessaires pour assumer toutes les facettes de leur responsabilité.

• (1035)

Mme Cheryl Gallant: Y compris la logistique et la gestion du personnel?

Bgén Craig King: Certainement. Et certains défis sont plus difficiles à relever, car la population est largement illettrée. L'une des principales difficultés que j'ai relevées—et j'ai surtout travaillé avec la police—, c'est que quand les véhicules qu'ils reçoivent brisent, les Afghans ne savent pas comment remplir les réquisitions pour les faire réparer ou remplacer.

Ce sont là certaines des difficultés de base auxquelles nos milliers se heurtent. Comment peut-on intervenir dans une telle situation quand une partie des forces de sécurité est analphabète? Comment savoir ce qu'il advient des armes et des uniformes qui ont été distribués?

La logistique présente tout un défi à cause des multiples complications qui surgissent. Voilà qui fait ressortir le fait que le bassin de recrutement est constitué largement de personnes illettrées.

Mme Cheryl Gallant: Les membres de l'armée nationale afghane sont-ils tous volontaires? Il n'y a pas de conscription?

Bgén Craig King: Oui, les forces procèdent par recrutement.

Mme Cheryl Gallant: Peut-on vérifier l'âge des recrues?

Bgén Craig King: Oui, vous soulevez une excellente question. C'est quelque chose qu'il faut prendre très sérieusement en raison de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies et du protocole sur les enfants soldats.

Dans le processus d'identification dont j'ai parlé, je peux vous assurer que d'après ce que j'ai vu, quand on met en doute l'âge du candidat, on fait appel à un médecin. Les recrues ignorent souvent leur âge. Il arrive même que le père se présente avec son fils et affirme qu'il a l'âge requis, dans le but de rester ensemble. Les différences d'âge entre les diverses recrues vous surprendraient.

Il existe des moyens de déterminer l'âge avec une certitude raisonnable; quand on juge que la recrue est encore un enfant, on cesse la formation et la renvoie à la vie civile. Cela peut parfois créer des tensions dans la dynamique de ce groupe, car il arrive que trois ou quatre jeunes du même village se présentent pour se joindre à l'armée ou à la police.

Le président: Nous n'avons plus de question.

Comme vous n'avez pu répondre à certaines des questions qui vous ont été posées, général, vous avez des recherches à faire.

Bgén Craig King: En effet, monsieur.

Le président: Si vous avez besoin d'éclaircissements à ce sujet, adressez-vous au greffier; il trouvera l'information dans les bleus pour que le ministère puisse répondre.

Je tiens à vous remercier d'avoir témoigné aujourd'hui. Nous sommes extrêmement fiers des femmes et des hommes affectés en Afghanistan, car ils exécutent une tâche difficile et ont déjà accompli un travail colossal. J'espère que, comme nous, vous êtes touchés par la manière dont ils ont superbement représenté le Canada en défendant les hommes, les femmes et les enfants qui, en Afghanistan, souhaitent échapper à la tyrannie qu'ils ont subie par le passé. Merci beaucoup.

Sur ce, la séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>